

Modèle de pouvoirs¹

Lettre type

Papier à en-tête officiel²

Pouvoirs

Je soussigné(e) (nom et titre complet de l'autorité compétente³) certifie par la présente que le Gouvernement de (nom du pays) a autorisé le délégué suivant à le représenter à la 69^e réunion de la Commission régionale d'ONU Tourisme pour l'Afrique, qui se tiendra le 3 juillet 2026 à Mahé, Victoria, en République des Seychelles :

Délégué : (nom et titre complet)

[Suppléant(s)] : *(nom et titre complet)*

Fait à *(ville)*, le *(date)*

Nom, titre complet et signature

¹ Seule les lettres ou télécopies officielles portant la signature de l'autorité compétente sont considérées comme des pouvoirs valables. En outre, les pouvoirs ne peuvent être acceptés que s'ils sont rédigés dans l'une des langues de travail de la Commission régionale pour l'Afrique ou accompagnés d'une traduction appropriée.

² Portant le logo officiel du Gouvernement, du Ministère ou de l'Ambassade.

³ En application de la résolution 591 (XIX), les seuls pouvoirs qui seront considérées valables sont ceux établis et signés par le Chef de l'État ou le Premier Ministre, le Ministre des affaires étrangères ou le Ministre chargé du tourisme, ou son équivalent, de chaque État, ainsi que les Ambassadeurs d'États accrédités auprès de l'Espagne. Veuillez noter également qu'aux termes de la résolution 649 (XXI), les pouvoirs ou les procurations enfreignant le principe du secret du vote seront considérés non valables.